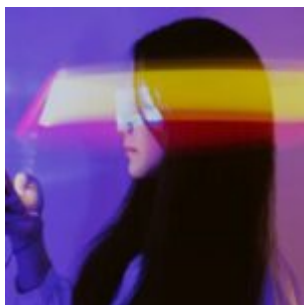


Des recommandations pour protéger la vie privée dans les applications mobiles



© 2024 Les Echos Publishing

Aujourd'hui, l'utilisation des applications mobiles est quotidienne, qu'il s'agisse de communiquer, de se divertir, de faire des achats ou encore de suivre sa santé. Selon data.ai, en 2023, pas moins de 30 applications ont été téléchargées en moyenne par utilisateur de smartphone. Or, ces outils présentent des risques pour la confidentialité et la sécurité des informations car ils contiennent souvent des données sensibles comme la localisation en temps réel, des photographies ou des données de santé. Et ce d'autant plus que les permissions demandées pour accéder à des fonctionnalités sont très larges.

Des webinaires pour aider les professionnels

Pour aider tous les acteurs impliqués dans le développement et la mise à disposition des applications mobiles, la CNIL livre des recommandations leur permettant d'assurer une protection renforcée des données personnelles à chaque étape, des éditeurs aux développeurs en passant par les fournisseurs. Ces recommandations sont d'ores et déjà consultables. Elles devraient faire l'objet, dans les prochains mois, de webinaires pour aider les professionnels à s'approprier ces

règles. Avant que, début du printemps 2025, la CNIL ne déploie une campagne spécifique de contrôle.

Pour en savoir plus : www.cnil.fr

© 2024 Les Echos Publishing